

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

.....
INSTITUT DU SAHEL



UNION EUROPEENNE
CE

ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PFIE

RAPPORT GENERAL

Ouagadougou, 25 – 28 Avril 2000

N° 24 AVRIL 2000

COORDINATION TECHNIQUE REGIONALE PFIE

Secrétariat Exécutif CILSS 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél: (226) 30 67 58 / 59 Fax: (226) 30 67 57 E-mail : cilss@fasonet.bf

Centre AGRHYMET BP. 11011 Niamey - Niger Tél: (227) 73 31 16 / 73 24 36 Fax: (227) 73 24 35 E-mail : adm@sahel.agrimet

Institut du Sahel BP. 1530 Bamako - Mali Tél: (223) 22 21 48 / 23 40 67 / 23 02 37 Fax: (223) 22 23 37 / 22 59 80 E-mail : ceesay@insahdir.insah.ml

Programme de Formation Information sur l'Environnement (PFIE) B.P. 1530 Bamako - Mali Tél/Fax : (223) 23 02 37 E-mail : pfiecr@datatech.toolnet.org

Tel: pfiecr@datatech.toolnet.org

ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PFIE

RAPPORT GENERAL

Ouagadougou, 25 – 28 Avril 2000

Du 25 au 28 avril 2000, s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), l'Atelier Régional sur l'Evaluation Externe et d'Impacts et le Plan d'Accompagnement pour la pérennisation – Généralisation de l'Education Environnementale au Sahel.

La cérémonie d'ouverture, présidée par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, a été ponctuée par trois interventions. Monsieur KABRE Alphonse, Chef du Projet du Programme de Formation – Formation sur l'Environnement du Burkina Faso (pays hôte), le premier intervenant, a dans un bref propos, souhaité la bienvenue et un bon séjour aux participants venus des autres pays du CILSS ; lui succédant, Monsieur BA Moussa Batchily, Coordonnateur Technique Régional, a tout d'abord rappelé les objectifs assignés au présent atelier, puis a ensuite souligné son importance en ce sens que les résultats attendus devront être à même de permettre la prise de décisions importantes dans la perspective de la pérennisation généralisation de l'Education Environnementale.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, dans son mot d'ouverture, a stigmatisé les changements opérés dans nos écoles tels la manière de nos maîtres de conduire leurs activités pédagogique et l'ouverture de nos structures scolaires au milieu, qui participent de notre recherche constante et permanente d'un enseignement de qualité et bien adapté à nos contextes. Tout en saluant ces notes positives, Monsieur le Secrétaire Général a relevé l'importance de cet atelier, puis a émis les souhaits suivants :

- que les résultats de l'évaluation d'impacts et de l'évaluation externe puissent dégager les améliorations et les correctifs indispensables pour parfaire l'action d'éducation environnementale à l'école primaire,
- que le plan d'accompagnement reflète des stratégies à court terme qui tiennent compte des mouvements et de la dynamique en cours dans nos systèmes éducatifs. C'est tout confiant des capacités et des compétences des participants à relever ce défi qu'il a déclaré ouvert l'Atelier Régional ; une suspension a été observée pour permettre aux officiels et aux invités de se retirer.

Après avoir négocié son agenda et aux termes des travaux, l'atelier a adopté les conclusions qui s'articulent autour des points suivants :

A. EVALUATION EXTENE DU PFIE

Le bureau SOCREGE a présenté son rapport provisoire de l'évaluation externe du PFIE. L'atelier a retenu :

- *Au titre des résultats proprement dits :*

- la nécessité de nuancer certaines affirmations,
- le besoin de faire apparaître des données quantitatives,
- la nécessité de donner les résultats selon :
 - ❖ les programmes prévus et réalisés,
 - ❖ les programmes non prévus et réalisés,
 - ❖ les programmes prévus non exécutés,
- la nécessité de ressortir les aspects financiers dans la synthèse de l'étude,
- enfin, certaines faiblesses ne sont pas imputables au PFIE.

- *Au titre des propositions :*

- la nécessité que les propositions soient précises et concrètes,
- la nécessité d'élaborer les recommandations formulées et de proposer des actions pour les opérationnaliser,
- la nécessité d'y inclure les nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet),
- le besoin de former des spécialistes en EE en mettant à contribution l'enseignement supérieur et la recherche.

Le bureau d'étude, après avoir fourni des explications, a reconnu que ses travaux n'étaient pas finalisés et qu'il prendra en compte les observations et les propositions qui ont été faites.

B. EVALUATION D'IMPACT

La coordination technique a présenté les résultats préliminaires de l'évaluation d'impact. L'atelier a retenu :

• *Au niveau des tests cognitifs :*

- la question de la pertinence des items,
- le mode d'évaluation qui peut biaiser les résultats des tests cognitifs,
- la question de la limitation des thèmes pris en compte par les items,

- la nécessité de faire ressortir les objectifs initiaux et souligner le degré de leur atteinte dans la partie méthodologique,
 - l'obtention d'une certitude relative pour certains résultats,
 - la nécessité d'avoir la situation de départ.
- *Au niveau des sondages :*
 - le caractère scientifique des sondages a fait l'objet d'échanges,
 - l'interprétation de certains résultats ou les explications les concernant doivent être plus complètes et nuancées,
 - *Au niveau du rapport :*
 - la présentation actuelle du rapport a été jugée peu digeste pour les décideurs,
 - il y a nécessité de préciser dans les rapports, les limites des résultats obtenus.

Après avoir fourni les explications, la coordination technique régionale a pris bonne note de ces remarques qui permettront de finaliser le document à soumettre aux commanditaires de l'étude (CRO/CD).

C. LES PLANS D'ACCOMPAGNEMENT

Les volets nationaux PFIE ont présenté leur plan d'accompagnement. Il ressort :

- que tous les plans s'inscrivent dans les réformes des systèmes éducatifs en cours dans tous les pays,
- que tous les plans prévoient un dispositif institutionnel. Ce dispositif doit répondre à 4 critères : la légitimité, l'autorité, la capacité et la pérennité.
- que les plans comportent en général les points suivants :
 - ❖ le contexte,
 - ❖ les domaines d'intervention
 - ❖ les axes d'intervention qui comportent :
 - la formation (initiale et continue),
 - les outils (renforcement des ressources documentaires),
 - le suivi appui,
 - la communication – information,
 - Echanges.
 - ❖ le coût/financement.

S'agissant des domaines d'intervention, il a été retenu que l'enseignement primaire **est prioritaire** dans le processus de généralisation/pérennisation. Cependant, pour une question

d'unicité du système et d'efficacité à moyen et long terme des actions, le pré-scolaire, le secondaire et le non-formel doivent être pris en compte. Au demeurant, chaque pays selon son contexte fait ses options. Quant aux axes d'intervention, il est recommandé la définition précise et détaillée des stratégies d'intervention qui ont des implications sur le coût. Ce dernier doit être proche des réalités nationales des Etats dans une perspective d'internalisation.

Par ailleurs, deux idées forces ont fait l'objet d'attention particulière : a) la formulation d'un plaidoyer pour le plan d'accompagnement ; b) la nécessité d'accorder une attention à la présentation aux instances de décisions et aux partenaires, en vue d'obtenir leur adhésion.

Des ateliers par pays ont permis d'affiner les plans d'accompagnement sur la base de consignes.

Enfin, les échanges ont permis de retenir un certain nombre de recommandation précises et un plan type du plan d'accompagnement.

Au titre des recommandations : il s'agissait :

- d'élaborer les plans de formation en précisant entre autre le nombre de jours et celui des personnes, et le coût,
- de définir les démarches de formation : journées pédagogiques, stages, séminaires etc.,
- de faire si possible une simulation des coûts à prendre en charge par les communautés, Etats et partenaires.
- de faire une note très claire aux ministres sur le plan d'accompagnement,
- de profiter de toutes les opportunités pour développer le plaidoyer ; par exemple à la rencontre des Chefs d'Etat du CILSS en novembre 2000 à Bamako,
- de permettre à chaque pays de déterminer selon son rythme la date de démarrage de son plan.
- d'éviter la rupture des activités lors du passage du PFIE 2 à la mise en oeuvre des plans d'accompagnement.

Au titre du plan type du plan d'accompagnement :

Il s'articule autour des points suivants :

- I. le contexte favorable,
- II. les acquis du PFIE, les limites et les hypothèses de réussite de la généralisation/pérennisation,
- III. les finalités du plan d'accompagnement,
- IV. les objectifs généraux et les résultats attendus,

- V. les champs d'intervention,
- VI. les axes d'intervention et les stratégies,
- VII. le dispositif institutionnel,
- VIII. le coût et le financement,
- IX. le plan des opérations et la transition.

Chacun des pays devra bâtir un plan d'accompagnement conforme à ce plan type et prenant en compte tous les aspects concourant à l'acquisition d'une adhésion rapide des décideurs et des partenaires.

Enfin, s'agissant du financement des plans, il a été retenu l'utilisation des éventuels reliquats du PFIE 2, et l'inscription sur les programmes indicatifs nationaux 8^{ème} FED. A cet effet, une recommandation spécifique a été retenue. Celle – ci est jointe..

La journée du 28 avril 2000 a été marquée par la poursuite des travaux avec l'audition du rapport général et la cérémonie de clôture présidée par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation. L'ensemble des participants ont exprimé leur reconnaissance aux Autorités Burkinabé et au Personnel du PFIE Burkina qui ont d'une part manifesté leur disponibilité pendant les travaux de l'atelier et qui d'autre part ont consenti des efforts pour offrir de bonnes conditions de travail de séjour. Une mention spéciale est faite à l'endroit de Monsieur le Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation avec lequel une séance de travail a été organisée.

En marge des travaux, les participants de l'atelier ont eu l'opportunité de visiter des sites écologiques. En outre, une séance de travail a été faite autour d'un plan de collaboration PFIE / l'ICRAF.

L'atelier a formulé deux recommandations suivantes :

RECOMMANDATION RELATIVE AU MAINTIEN D'UNE STRUCTURE REGIONAL

- Considérant que le PFIE a évolué dans un contexte sahélien, notamment le CILSS ;
- Considérant la dynamique régionale qui a favorisé une synergie d'action dans la mise en oeuvre du PFIE ;
- Considérant que le PFIE fait partie d'un vaste Programme Sahélien (PSE), l'atelier recommande le maintien d'une structure régionale pour une mise en oeuvre efficace des plans d'accompagnement de la pérennisation/généralisation de l'Education Environnementale au Sahel.

RECOMMANDATION RELATIVE AU FINANCEMENT DES PLANS D'ACCOMPAGNEMENT

Considérant les efforts accomplis par les Etats en acceptant d'utiliser au profit du PFIE une partie significative de leurs ressources affectées au financement de leur Programme Indicatif National (PIN) ;

Considérant la nécessité de généraliser et de pérenniser les acquis importants du Programme de Formation Information pour l'Environnement tout en maintenant la dynamique régionale qui a facilité l'atteinte de ses objectifs ;

Considérant l'exigence d'aménager une phase transitoire de mise en place des conditions régionales de la généralisation pérennisation de l'Education environnementale et de *poursuite* de la coopération régionale en vue d'une intégration des systèmes éducatifs des pays sahéliens ; les participants à l'atelier régional :

- félicitent tous les Etats membres du CILSS pour leur engagement au profit de l'Education en général et de l'Education Environnementale en particulier ;
- engagent la coordination régionale du PFIE de discuter avec la Commission européenne des modalités d'utilisation des reliquats identifiés dans le cadre de la Convention PFIE II ;
- invitent chaque Ordonnateur national à discuter avec la Délégation de la Commission Européenne des modalités d'utilisation des reliquats identifiés dans le cadre des ressources du Programme Indicatif National (PIN) déjà affectées au PFIE II ;
- demandent à chaque Ordonnateur national de bien vouloir adresser à la Commission Européenne, une requête de financement de la généralisation/pérennisation de l'éducation environnementale sur les ressources affectées à son Programme Indicatif National (PIN) ;
- prient l'Ordonnateur régional du PFIE de bien vouloir adresser au nom des Etats une requête de financement complémentaire de la généralisation/pérennisation de l'éducation environnementale sur les ressources affectées au Programme Indicatif Régional (PIR) Afrique de l'Ouest ;
- engagent les Ordonnateurs nationaux et l'Ordonnateur régional à rechercher des sources additionnelles de financement pour les volets que les efforts de chaque communauté nationale n'aura pas réussi à couvrir ;
- recommandent que les cas de la Gambie et du Niger fassent l'objet d'un traitement spécifique permettant de reconduire pour une période à déterminer le Programme PFIE-II afin que ces pays puissent se mettre au niveau des autres Etats membres.

L'atelier régional,

**ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION
EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT**

LISTE DES PARTICIPANTS

Ouagadougou, 25 – 29 Avril 2000

N°	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
1	Georges R. BOGORE	Inspecteur d'Enseignement en retraite	06 BP. 9410 – Ouagadougou 06 Tél. Dom. (226) 36.11.58 Burkina Faso
2	Sibiri KORBEOGO	DG/ENEP/Loumbila	01 BP. 4407 Ouagadougou 01 Tél. (226) 31.91.01 Burkina Faso
3	Rasmané OUEDRAOGO	VP/CNO/Burkina Faso	03 BP. 7044 Ouagadougou 03 MEE Tél. (226) 31.16.69/ 30.00.22 Burkina Faso
4	Robert B. YELEMOU	DGEB/P. CNO/Burkina Faso	01 BP. 604 Ouagadougou 01 Tél. (226) 32.48.74 Burkina Faso
5	Bréhima TOUNKARA	CPN/PFIE/MALI	BPE. 3386 Bamako Tél. (223) 21.78.67 Email. : pfie@datatech.toolnet.org Mali
6	Souleymane KONE	DA/DNEF	Tél. (223) 22.25.50 Mali
7	Mamadou NDIAYE	MEF/DDI/S.U.E.	BP. 4017 Tél. (221) 821.23.25/823.63.41 Email. : mamadounddi@mefp-guillet.sn Sénégal
8	Djibril Ndiaye DIOUF	Chef Division Reforme Education	MEN/DPRE – Sénégal Tél. (221) 821.07.62 Email. : depee@ucad.sn Sénégal
9	Oumar SY	Chef de Projet PFIE/ SENEGAL	N° 1278 Liberté I Dakar BP. 21617 Tél. (221) 824.78.31 Fax. (221) 824.78.32 Email. : pfie@metissacana.sn Sénégal

**ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION
EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT**

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

Ouagadougou, 25 – 29 Avril 2000

N°	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
10	Norberta MENDONCA	Directrice de l'éducation pré-scolaire et enseignement de base	MECJD – DGEBS CP. 111 Cap Vert Tél. (238) 61.02.28 Fax. (238) 61.56.77
11	José Maria SEMEDO	Chef de Projet PFIE/CAP VERT	CP. 165 Praia Tél. (238) 61.43.78 Fax. (238) 61.17.20 Email. : pfie@cvtelecom.cv Cap Vert
12	Antonieta LOPES	EPN/PFIE/CAP VERT	ISE CP. 279 Praia Tél. (238) 61.52.90 Cap Vert
13	Léné SEBGO	DG/COOP/MEF	Ouagadougou BP. Tél. (226) 31.00.03 Burkina Faso
14	Moussa Batchily BA	CTR/PFIE	BP. 1530 Bamako Tél. & Fax. (223) 23.02.37 Email. : pfiecr@datatech.toolnet.org
15	Justin YAMEOGO	PFIE/Burkina	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Burkina Faso
16	Mamadou OUEDRAOGO	EPN/Burkina	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Burkina Faso
17	Mohamed O. Sidi O. DEYOUNE	Inspecteur de l'Enseignement Fondamentale	MEN BP. 227Nouakchott Tél. (222) 25.22.37 Mauritanie
18	Jenung MANNEH	Principal, Gambia College	Gambia College, Brikama Tél. (220) 48.48.12 Fax. (220) 48.32.24 The Gambia

**ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION
EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT**

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

Ouagadougou, 25 – 29 Avril 2000

N°	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE + Email
19	Nyakassi JARJU	Principal Education Planner	PPARBD, Department of Education, Banjul Tél. (220) 22.31.56 Fax. (220) 22.81.40 Email : planning@qanet.gm The Gambia
20	Saïhou JONES	Project Manager (The Gambia)	TIPE II Tél. (220) 39.72.90 Fax. (220) 39.72.90 The Gambia
21	Abdou ISSOUFOU	CPN/PFIE-NIGER	BP. 12664 Niamey Tél. (227) 73.2071 Fax. (227) 74.19.55 Niger
22	Marcel INNE	EPN/PFIE-NIGER	BP. 12664 Niamey Tél. (227) 73.2071 Fax. (227) 74.19.55 Niger
23	Albert RABIOU	CUE/MF-NIGER	BP. 893 Niamey Tél. (227) 72.21.27 Niger
24	Aminata GANDA	DEPD/Ministère Nationale	Education BP. 557 Tél. Bur. (227) 72.36.00, Poste 3672 Tél. Dom (227) 73.30.47 Niger
25	Dr. Kébir Ould SELLAMY	CPN/PFIE-RIM	BP. 1390 Nouakchott Tél. (222) 25.49.38 Fax. (222) 25.10.52 Mauritanie
26	Klamdji Kodi DADNADJI	Formateur PFIE/TCHAD	BP. 1127 Ndjaména Tél. (235) 51.41.53 Tchad

**ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION
EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT**

LISTE DES PARTICIPANTS (suite)

Ouagadougou, 25 – 29 Avril 2000

N°	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
27	Oumar TRAORE	SOCREGE	01 BP. 5374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 30.18.02 Fax. (226) 30.18.03 Burkina Faso
28	Issiaka ZOUNGRANA	Formateur ICRAF	S/c ICRISAT, BP. 320 Bamako Tél. (223) 22.33.75 Fax. (223) 22.86.83 Email. : I.Zoungwana@icrisatml.org Mali
29	Adama DEME	SOCREGE	01 BP. 5374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 30.18.02 Fax. (226) 30.18.03 Burkina Faso
30	Michel ZETT	SOCREGE	01 BP. 5374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 30.18.02 Fax. (226) 30.18.03 Burkina Faso
31	Noël Amédie SOUDEGA	Cabinet/MEBA	03 BP. 7032 Ouagadougou 03 Tél./Fax. Bur. (226) 33.73.17 Dom (226) 36.35.84 Burkina Faso Email. : pfie_bf@cenatrin.bf
32	Ibrahima DJIRE	INSAH/PFIE/BRD	BP. 1530 Bamako Tél. & Fax. (223) 23.02.37 Email. : idjiré@agrosoc.insah.ml Mali
33	Ibrahima HALILOU	Formateur Régional	INSAH BP. 1530 Bamako Tél. & Fax. (223) 23.02.37 Email. : pfiecr@datatech.toolnet.org Mali
34	Alphonse M. KABRE	PFIE-BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Burkina Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf
35	Rokiatou DIARRA	Gestionnaire Comptable CTR/ PFIE	INSAH BP. 1530 Bamako Mali Tél. & Fax. (223) 23.02.37 Email. : pfiecr@datatech.toolnet.org

**ATELIER REGIONAL SUR L'EVALUATION
EXTERNE ET D'IMPACTS ET LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT**

LISTE DES PARTICIPANTS (suite et fin)

Ouagadougou, 25 – 29 Avril 2000

N°	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
36	Aminata SIDIBE	Secrétaire CTR/BRD/PFIE	INSAH BP. 1530 Bamako Tél. & Fax. (223) 23.02.37 Email. : pfiecr@datatech.toolnet.org Mali
37	Talato Amélie TIENDREBEOGO	Secrétaire de Direction PFIE – BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso
38	Jocelyne H. SAVY	Secrétaire Documentaliste PIE – BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso
39	Bréhima ZIDOUEMBA	Agent de Liaison PFIE - BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso
40	Emmanuel OUALY	EPN/PFIE - BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso
41	Boukary SAWADOGO	Chauffeur PFIE – BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso
42	Martin GOMBRE	Chauffeur PFIE – BURKINA	04 BP. 8047 Ouagadougou 04 Tél. (226) 31.19.87 Fax. (226) 30.07.91 Email. : pfie_bf@cenatrin.bf Burkina Faso